

### REDEVANCE ANNUELLE - FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

Cotisation annuelle - Club de + de 601 licencié(e)s	120,00 €
Cotisation annuelle - Club de 501 à 600 licencié(e)s	110,00 €
Cotisation annuelle - Club de 401 à 500 licencié(e)s	100,00 €
Cotisation annuelle - Club de 301 à 400 licencié(e)s	90,00 €
Cotisation annuelle - Club de 201 à 300 licencié(e)s	80,00 €
Cotisation annuelle - Club de 151 à 200 licencié(e)s	70,00 €
Cotisation annuelle - Club de 101 à 150 licencié(e)s	60,00 €
Cotisation annuelle - Club de 76 à 100 licencié(e)s	50,00 €
Cotisation annuelle - Club de 51 à 75 licencié(e)s	40,00 €
Cotisation annuelle - Club de 26 à 50 licencié(e)s	30,00 €
Cotisation annuelle - Club de moins 26 licenciés	20,00 €
Frais de Fonctionnement (par licencié)	0,70 €

### REDEVANCE ANNUELLE - SPORTIVE

D1	180,00 €
D2	90,00 €
D3	45,00 €
D4	30,00 €
Futsal	45,00 €
Vétéran - Féminine	30,00 €
Foot à 7 - Jeune	Gratuit

### REDEVANCE ANNUELLE - FORMATIONS

Participation solidaire à la formation Arbitre (par club)	15,00 €
Participation solidaire à la formation Éducateur (par club)	30,00 €

#### Formation du Football d'Animation (U6 à U11)

Frais de fonctionnement Secteurs du football d'animation (par licencié)	1,60 €
---	--------

#### Formation du Très Jeune Joueur (U12 à U15)

Frais de fonctionnement aux détectations (par licencié)	1,10 €
---	--------

#### Formation du Jeune Joueur (U16 à U19)

Frais de fonctionnement pour le suivi du joueur (par licencié)	0,60 €
--	--------

#### Formation de l'arbitre

Frais d'organisation aux stages par arbitre (Si pas d'arbitre Article 41 Statut Arbitrage)	15,00 €
--	---------

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Licence - Membre individuel du District 53	12,00 €
Licence - Membre individuel du District 53 - Adhésion au District sans club	25,40 €
Absence Assemblée Générale du District	Droit engagement
Service Civique - Participation mensuelle des clubs	55,00 €
Service Civique - Absence formation par formation manquante	150,00 €

### DÉPLACEMENTS AU DISTRICT 53

Convocation pour une Commission du District - Indemnité Kilométrique (Pour les officiels)	0,40 €
Remboursement pour les bénévoles - Indemnité Kilométrique (Mission validée uniquement)	0,40 €

### DÉLEGUÉ - OBSERVATEUR - ARBITRE

Indemnité Kilométrique	0,446 €
------------------------	---------

### ARBITRAGE DISTRICT 53

#### Championnats Coupes - Challenges - Critériums

Indemnité de match - Compétitions Seniors Arbitre du centre	36,00 €
Indemnité de match - Compétitions Seniors Arbitre assistant	30,00 €
Indemnité de match - Compétitions Jeunes Arbitre du centre	30,00 €
Indemnité de match - Compétitions Jeunes Arbitre assistant	24,00 €
Indemnité de match - Compétitions U13	18,00 €
Indemnité de match - Compétitions Futsal	30,00 €
Indemnité de match - Observateurs & Accompagnateurs	15,00 €